



# L'ECHO

# Hordinois



## ◆ Fête de Pâques ◆

A l'occasion de la fête de pâques, la Municipalité offrira un sachet de friandises aux enfants Hordinois âgés de 2 ans jusqu'à la classe de CM2.

Pour une bonne organisation veuillez inscrire votre enfant **avant le mercredi 15 mars 2023** en remplissant le **coupon ci-dessous.**

La distribution se fera à la salle de la Mairie le samedi 08 avril 2023 de 10h30 à 12h.



### Bulletin d'inscription Enfants Hordinois (2 ans au CM2) Fête de Pâques

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Classe : .....

Nom de l'établissement : .....

Adresse : ..... 59111 HORDAIN



**Pour prétendre  
aux sachets de  
friandises ou  
aux cadeaux,  
il est impératif de  
s'inscrire.**



### Nos collégiens et lycéens (hors étudiants) ne seront pas oubliés.

La Municipalité souhaite offrir un cadeau aux Ados Hordinois (du collégien au lycéen jusqu'à 17 ans révolus) à l'occasion des Fêtes de Pâques. Vous devez vous inscrire en remplissant le coupon ci-dessous et le remettre au Centre Administratif **au plus tard le mercredi 15 mars 2023.**

La distribution se fera à la salle de la Mairie le samedi 08 avril 2023 de 10h30 à 12h.



### Bulletin d'inscription collégiens et lycéens (hors étudiants) Fête de Pâques

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Nom du collège ou lycée : .....

Adresse : ..... 59111 HORDAIN Téléphone : .....



## ◆ Cérémonie du 19 mars 1962 ◆

La célébration de la fin de la guerre d'Algérie de 1962 aura lieu le

**DIMANCHE 19 mars 2023**

9h30 : Messe en l'honneur des victimes

10h45 : Rassemblement sur la Place

11h00 : Défilé jusqu'à la Stèle du 19 mars suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité



◆ **Une navette Gratuite**  
pour les Hordinois à partir de 60 ans



Vous souhaitez vous inscrire, merci de compléter le coupon ci-dessous ou téléphoner en mairie au 03.27.21.72.76. **Le transport des personnes se fait à partir du domicile.**

<b><u>MAI 2023</u></b>	
Nom :	
Prénom :	
Age :	
Adresse :	
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<b><u>INSCRIPTION AVANT LE 27 AVRIL 2023 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</u></b>	

<b>→ LECLERC / Lieu Saint Amand</b>		<b>Mardi</b> <input type="checkbox"/> 9 h ou <input type="checkbox"/> 10 h		
<input type="checkbox"/> 03 mai	<input type="checkbox"/> 09 mai	<input type="checkbox"/> 16 mai	<input type="checkbox"/> 23 mai	<input type="checkbox"/> 31 mai

<b>→ CARREFOUR MARKET / Bouchain</b>		<b>Jeudi</b> <input type="checkbox"/> 13 h ou <input type="checkbox"/> 14 h		
<input type="checkbox"/> 04 mai	<input type="checkbox"/> 11 mai	<input type="checkbox"/> 25 mai		

<b>→ MARCHÉ de Somain</b>		<b>Jeudi</b> <input type="checkbox"/> 9 h		
<input type="checkbox"/> 04 mai	<input type="checkbox"/> 11 mai	<input type="checkbox"/> 25 mai		

<b><u>JUIN 2023</u></b>	
Nom :	
Prénom :	
Age :	
Adresse :	
N° téléphone :	N° téléphone (personne de confiance) :
Difficultés à préciser :	
<b><u>INSCRIPTION AVANT LE 25 MAI 2023 Par téléphone au 03.27.21.72.76 ou en déposant ce coupon</u></b>	

<b>→ LECLERC / Lieu Saint Amand</b>		<b>Mardi</b> <input type="checkbox"/> 9 h ou <input type="checkbox"/> 10 h		
<input type="checkbox"/> 06 juin	<input type="checkbox"/> 13 juin	<input type="checkbox"/> 20 juin	<input type="checkbox"/> 27 juin	

<b>→ CARREFOUR MARKET / Bouchain</b>		<b>Jeudi</b> <input type="checkbox"/> 13 h ou <input type="checkbox"/> 14 h		
<input type="checkbox"/> 01 juin	<input type="checkbox"/> 08 juin	<input type="checkbox"/> 15 juin	<input type="checkbox"/> 22 juin	<input type="checkbox"/> 29 juin

<b>→ MARCHÉ de Somain</b>		<b>Jeudi</b> <input type="checkbox"/> 9 h		
<input type="checkbox"/> 01 juin	<input type="checkbox"/> 08 juin	<input type="checkbox"/> 15 juin	<input type="checkbox"/> 22 juin	<input type="checkbox"/> 29 juin



# SECURITE

## LA DIVAGATION ET LA PROPRETÉ CANINE

Depuis quelque temps, une recrudescence d'attaque de chien en divagation est malheureusement survenue sur notre commune.

Le dernier fait s'est déroulé le samedi 7 janvier vers 18h rue de la Libération, une personne promenait son chien tenu en laisse lorsque son animal a été attaqué et mordu par un autre chien de type Pitbull. L'attaque a provoqué la chute de cette personne, ce chien responsable se trouvait en liberté, son propriétaire peu scrupuleux qui le promenait sans le tenir en laisse l'a récupéré et s'est enfuit sans même porter secours à cette personne et à son chien fortement mordu par le molosse.

Aussi, **un arrêté municipal a été pris pour réglementer la circulation des chiens sur l'espace public**. Cet arrêté interdit formellement la divagation des chiens et oblige à ce que ceux-ci soient tenus en laisse.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Loi n°2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures pour la détention des chiens mentionnés à l'article L.211-12 du CRPM « Code Rural et de la Pêche Maritime » s'agissant des chiens dangereux de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Toutes ces mesures sont reprises depuis l'article L.211-11 du même code, notamment la délivrance d'un permis de détention remis par le Maire de la commune où le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside, précisant également qu'en cas de changement de commune de résidence l'obligation de présenter le permis à la mairie du nouveau domicile.

Toute personne possédant ce type de chien et qui ne serait pas en possession de ce permis est invitée à se présenter en mairie afin de régulariser sa situation. La loi prévoit que toute personne se trouvant sur l'espace public avec un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie doit être en possession d'un permis de détention correspondant à l'animal et que celui-ci doit être muselé et tenu en laisse.

De façon générale et conformément à l'arrêté municipal la divagation est interdite, quelle que soit la morphologie du chien toute personne promenant son animal sur l'espace public (voies, chemins, espaces verts...) devra le tenir en laisse et prendre toutes les mesures contre leurs déjections.



Dans l'intérêt de la sécurité et de la salubrité publique, nous comptons sur votre civisme et vous remercions par avance de l'attention porté à cette information.



Bien cordialement,

Le Maire,  
Arnaud BAVAY.



## **MODERNISATION EN COURS DES RÉSEAUX D'ACCÈS À LA TÉLÉPHONIE FIXE ET À INTERNET**

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout sur le territoire par les opérateurs et les collectivités dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange a annoncé sa volonté de fermer progressivement le réseau cuivre, dont il est le propriétaire.**

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune.

Une page de l'histoire des télécommunications est donc en train de se tourner.

**Dès novembre 2023, ce sont tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre qui seront définitivement coupés.** Afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie, Internet, TV, autres usages spécifiques), vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour souscrire une offre sur le réseau fibre.

**Que vous soyez un particulier, un service public ou une entreprise, il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition. C'est pourquoi nous vous conseillons de vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et définir l'offre la plus adaptée.**

## **FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE dès le mois de NOVEMBRE 2023, VOS SERVICES ADSL OU DE TÉLÉPHONIE FIXE HISTORIQUE S'ARRÊTENT à HORDAIN**

### **VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS : PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS**

Pour éviter la coupure de vos services, prenez dès maintenant contact avec votre opérateur ou celui de votre choix pour qu'il vous accompagne.





# La médiathèque communautaire vous informe :

## VOS INFORMATIONS PRATIQUES

### Nous contacter

Médiathèque communautaire  
rue des écoles  
59111 HORDAIN  
03 27 09 92 25  
[contact@mediatheque-hordain.fr](mailto:contact@mediatheque-hordain.fr)  
<https://www.mediatheques-porteduhainaut.fr/>  
Facebook : Médiathèque Louis Aragon d' Hordain

### Nos horaires

Mardi : FERME  
(Accueil de Classes)  
Mercredi : 10h00 – 12h00  
13h30 – 18h00  
Jeudi : FERME  
Vendredi : 13h30 – 18h00  
Samedi : 10h00 – 12h00

## LES ANIMATIONS RÉCURRENTES (Gratuit sur inscriptions)

### Lors d'un café

Ados/Adultes. 2h Un mardi/mois



Mar. 28 mars  
14h30

Échanges et partages autour des derniers livres lus, des derniers films vus, des derniers albums écoutés, des dernières expositions visitées...un moment en toute simplicité et convivialité autour d'un café...ou d'un thé !

### Lors d'un conte

Petite enfance. 40 min Un samedi/mois



Sam. 04 mars  
11h00

Lectures, jeux de doigts, comptines, éveil sonore et musical pour les enfants de la naissance à 4 ans et leurs familles. Notre mascotte la Chat Botté de Lieu St Amand vous donne rendez-vous un samedi par mois pour chanter et pour écouter de belles histoires !!

### Lors d'un éveil à la musique

Petite Enfance. 45 minutes. Un mercredi /période

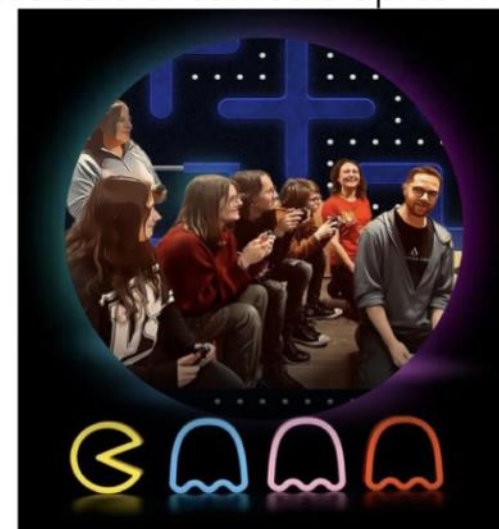


Merc. 15 mars  
10h30

Atelier d'éveil musical pour les tout-petits à partir de 3 ans.

### Gaming Room

Jeunesse à partir de 8 ans. En alternance les mercredis et samedis après-midis.



Merc. 15 et 29 mars  
Sam. 11 et 25 mars  
De 14h00 à 17h30 (par plage d'une heure)

Jeux vidéos à partir de 8 ans.



## A 4 Pattes dans les livres

Petite Enfance. 45 min



Ven. 03, 17 et 31 mars  
10h30

Lectures, comptines, éveil musical, éveil à la motricité en partenariat avec la crèche d' Hordain.

## Accueil de Classes

Maternelle et Primaire d' Hordain.



Mar. 07, 14, 21, 28 mars

## LES « TEMPS FORTS » (Gratuit sur inscriptions)

### « La Fête du Court Métrage »

Jeunesse à partir de 4 ans



Sam. 18 mars  
11h00

Chaque année, le CNC fait rayonner le court métrage partout en France, met en avant sa diversité, fait connaître aux organisateurs et spectateurs, toute la richesse de ce format singulier.

Des émotions, des regards, des mouvements, de la jeunesse, du patrimoine, des cinéastes d'hier, d'aujourd'hui et de demain...

Ces images assemblées en mosaïque vous plongeront dans différents univers.

Venez célébrer l'extraordinaire richesse du court métrage !

Séance pour les enfants à partir de 4 ans.







# Le Rétro

# Hordinois





## ◆ Nouveau-Nés et Nouveaux habitants ◆

Comme chaque année la Municipalité accueille les nouveau-nés et nouveaux habitants de l'année précédente. Les élus ont souhaité la bienvenue aux 5 nouveau-nés et 3 nouveaux habitants, l'occasion de faire plus ample connaissance et féliciter les parents.



Camille PARSY



Eve PERU



Haley MARCHAND



Maël GARIN



Thao GUIDEZ



M. RYBARCZYK Mariusz & Mme PIERACHE Lucie  
accompagnés de Pascal



M. BESIN Valentin & Mme HENNEBIQUE Fleurine  
accompagnés de Guillaume

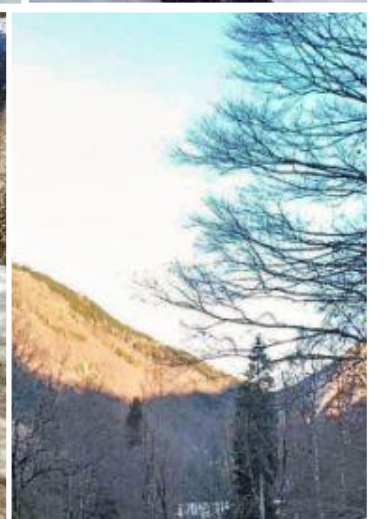


M. BERTE Jacques & Mme BERTE-MARTIN Elise  
accompagnés de Marie-Line



## ◆ Classe de neige ◆

Cette année les CM1 et CM2 de l'école Élémentaire Victor Hugo sont partis en classe de neige à « Bellevaux » du 11/02/2023 au 18/02/2023. Veillées, création d'igloos, ski, balades, chien de traîneau, sortie en raquettes étaient au programme.





# Deux syndicats d'assainissement s'allient pour mieux gérer les dossiers

**RŒULX.** Pour préparer l'avenir, le Syndicat mixte d'assainissement de Rœulx, Abscon, Mastaing, Émerchicourt (SMARAME) et le Syndicat intercommunal d'assainissement d'Hordain, Bouchain, Lieu-Saint-Amand et Avesnes-le-Sec (SIAH) se sont associés pour gérer ensemble l'assainissement de leur territoire qui sera confié à Suez pour une durée de seize ans. C'est à la mairie de Rœulx que Charles Lemoine, maire et président du SMARAME, Arnaud Bavay, maire d'Hordain président du SIAH, et Renaud Camus, directeur d'agence Nord Suez, ont signé ce contrat.

Les deux syndicats se partagent une station d'épuration unique située sur la commune de Rœulx. Elle traite les eaux usées des 8 000 foyers et des industriels du territoire.

Construite en 1993, elle nécessitait d'être remise à niveau et modernisée. Le nouveau contrat prendra en charge une part importante des travaux. Des investissements importants sont aussi prévus pour la maintenance et l'entretien des 185 km de réseau. Des outils numériques permettront ainsi un pilotage plus efficace des interventions de curage.



Renaud Camus, Charles Lemoine, Arnaud Bavay, les trois signataires du contrat (de gauche à droite).

Ce nouveau contrat entre en vigueur dès cette année. Que va-t-il apporter aux usagers ? Selon ses promoteurs, il doit permettre de maintenir le prix du service, de préserver le pouvoir d'achat des habitants et de maintenir la qualité de l'eau.

### POUR L'ENVIRONNEMENT, AUSSI

Le tarif de l'assainissement demeurera pour les deux collectivités nettement en dessous de celui pratiqué dans les collectivités voisines. On parle ici d'une économie de l'ordre de 22 %. Il ne devrait d'ailleurs pas connaître de hausse imprévue, car contrac-

tuellement fixé pour les 16 prochaines années, exception faite d'une éventuelle indexation sur l'inflation.

L'écologie sera aussi concernée par ce contrat. Les deux syndicats ont en effet un problème d'intrusion d'eaux pluviales dans ceux d'eaux usées. Moins chargées en pollution, ces dernières n'ont pas besoin d'être traitées en station. Le nouveau contrat prévoit donc la construction de bassins de stockage pour gérer les effluents en temps de pluie, ce qui aura pour effet de diviser par quatre les volumes déversés en milieu naturel. ■ MICHEL LOIRS (CLP)

LA VOIX DU NORD / LUNDI 13 FEVRIER 2023

## La Choulette a toujours fait carton plein

**HORDAIN.** Il faut remonter en 1885 pour voir naître la brasserie La Choulette. Depuis, les années ont passé mais certaines choses n'ont pas bougé : le brassage ne s'est jamais arrêté, et la famille Dhaussy reste à la tête de la maison.

Aujourd'hui connus dans toute la région, l'établissement et sa fameuse bière éponyme ont largement fait leurs preuves, en recevant des récompenses prestigieuses. Trois médailles d'or et cinq médailles d'argent au Concours général agricole entre 2020 et 2022 et, cette année, la

consécration avec le prix d'excellence. C'est donc fièrement décorés qu'Olivier et Élise vont tenir le stand de la brasserie au Salon de l'agriculture, sur le pavillon Hauts-de-France, dès ce week-end.

### LA BIÈRE, DANS L'ADN

C'est pour eux une occasion en or de faire découvrir leurs produits en dehors de notre région, où l'histoire brassicole est inscrite naturellement dans le paysage, et dans les têtes. « Les visiteurs veulent goûter les bières des Hauts-de-France », explique Alain

Dhaussy, le patron.

Surtout quand elles sont représentées par une équipe dévouée et souriante, il n'y a aucun doute, « les gens ne nous oublient pas », affirme-t-il. La brasserie retrouve d'ailleurs ses habitués chaque année, venant sur le stand pour déguster à nouveau la boisson qui les avait séduits. Mais les amoureux de La Choulette se retrouvent aussi chez nous. Les Nordistes en visite sur le salon aiment (re)découvrir les produits qui les représentent et composent donc une bonne partie de la clientèle du brasseur. ■ J. H. (CLP)



Olivier et Élise, ambassadeurs au salon, accompagnées du patron Alain Dhaussy.

LA VOIX DU NORD / SAMEDI 25 FEVRIER 2023



### Horaires d'ouverture du Centre Administratif

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

☎ 03.27.21.72.72

mairie.hordain@orange.fr

<https://hordain.fr>





Agence d'emploi CDD, CDI, interim

*Fédérateur de compétences*



Cabinet de recrutement

*Révélateur de Talents*

# ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

## CONTRATS EN INTERIM, CDD ET CDI

✓ LOGISTIQUE ✓ INDUSTRIE ✓ BTP ✓ SUPPORT

**DOUAI**

03 27 99 24 24

**LENS**

03 72 27 00 90

**HÉNIN**

03 21 77 07 70

**LILLE**

03 72 27 03 03

**#DEMAINAVECUNTAFF**

**#DEMAINCOMMENCEMAINTENANT**



TOUTES NOS OFFRES ET NOS ACTUALITÉS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX